

Atelier Cheminements 06/07/2021

Présents : Pascal BERTRAND, Benoît GUERIN, Christophe BONNET, Franck FEDOU, Sandrine FEDOU, Vincent BATAILLE, Martine VITET.

Points abordés lors du dernier atelier :

La Béouzo :

La solution envisagée (rue du Campardou) est impossible par rapport au plan Vigipirate. Une solution sur le côté de l'école pourrait être réalisable, mais il faut envisager la pose d'une passerelle.

Fontenilles :

Explications sur les conventions de passage passées avec les propriétaires privés. Apparemment, ces conventions sont bien accueillies par les propriétaires.

Une rencontre est prévue prochainement avec la responsable du club de marche et Fontenilles pour identifier les passages privés empruntés, afin que la Mairie passe des conventions.

Avant de passer des conventions avec les propriétaires sur Fonsorbes, il est indispensable de trouver une solution pour l'entretien des chemins existants.

=> exemple : l'entretien du chemin du Riouvouet : le conseil de quartier a demandé cet entretien, Madame VOISIN a répondu que le nettoyage coûterait 5000€ (les élus présents n'ont pas d'information sur cette réponse).

Des solutions sont évoquées :

Aide à l'entretien avec les associations de marche, entretien devant chez soi, conduit par les conseils de quartier (place de spectacle en échange de l'entretien devant son terrain), jobs d'été pour entretien des chemins.

Demande :

Inviter Monsieur CANILLO pour décider du mode de fonctionnement pour cet entretien (prochain atelier).

Route de Bragot :

Toujours aucune nouvelle du feu séquentiel sur la route de Bragot à hauteur de l'impasse du Bosquet (permettre au quartier des Eteules de traverser en toute sécurité) de la part du SDEHG, malgré l'intervention de Madame SIMEON.

Budget :

300000€ /an sont alloués dans le cadre du PPI (plan pluriannuel d'investissement à compter de 2022) pour les pistes cyclables et les trottoirs

Il convient de lister les besoins, afin de déterminer les priorités.

Monsieur BONNET suggère que l'on utilise les mêmes supports que la commission accessibilité pour les trottoirs.

Quant aux pistes cyclables, chacun peut amener des propositions. Il est indispensable que le choix pour 2022 puisse être arrêté début septembre pour avoir le temps de lancer les études et les devis pour la réalisation (avant le 05/09/21)

Demande :

Grande carte cartonnée ou support informatique pour mieux travailler.

Prochain atelier le 5 octobre 2021 à 18h00